

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Extension Centre de Loisirs
et Restaurant scolaire
Avenants Plus-value

N° AD-2025-07-24-12

Envoyé en préfecture le 29/07/2025

Reçu en préfecture le 29/07/2025

Publié le 29 JUIL. 2025

ID : 034-213401359-20250724-AD2025_07_24_12-AR

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 29 JUIL. 2025

Et publication ou notification

Du 29 JUIL. 2025

Le Maire :

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la décision de la CAO du 15 Juillet 2025 décidant de valider les avenants ci-dessous présentés.

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider les avenants présentés à la CAO en date 15 Juillet 2025 :

Lot 02 – Ent. MAUREL	Marché de base	333 577.85 € HT
	Avenant	46 517.87 € HT
	Nouveau marché	380 095.72 € HT
Lot 04 – Ent. CATALA	Marché de base	17 250.00 € HT
	Avenant	1 000.00 € HT
	Nouveau marché	18 250.00 € HT
Lot 6 – Sté MECASOUD	Marché de base	71 796.00 € HT
	Avenant	9 376.20 € HT
	Nouveau marché	81 172.20 € HT
Lot 7 –BH Agencement	Marché de base	17 943.00 € HT
	Avenant	8 164.00 € HT
	Nouveau marché	26 107.00 € HT
Lot 8 –Sté Biterroise de plâtrerie	Marché de base	43 022.00 € HT
	Avenant	5 800.00 € HT
	Nouveau marché	48 822.00 € HT
Lot 9 –St REINAUDO Carrelage	Marché de base	66 529.09 € HT
	Avenant n°1	- 9 881.22 € HT
	Avenant n°2	3 555.00 € HT
	Nouveau marché	60 202.87 € HT
Lot 12 – Sté VIGIPOLE	Marché de base	37 011.23 € HT
	Avenant	2 902.15 € HT
	Nouveau marché	39 913.38 € HT

Portant le montant du marché total initial de 893 492.80 € HT à 960 926.80 € HT.

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait à LESPIGNAN, le 24 Juillet 2025

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

